

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date. Pour Roubaix, 25 francs par an. Abonnements : 14 francs six mois, 7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, Bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BAZILLON & Co, 20, rue de la Harpe. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS, LAFFITE, BAZILLON & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.



Roubaix, 11 Mai 1865.

BULLETIN.

Nous tirons dans la Correspondance Havas :

La reddition de l'armée du général confédéré Johnston n'avait été que différée par la non ratification de l'espèce de traité conclu entre ce dernier et le général Sherman. De nouvelles dépêches de New-York en date du 29 avril, nous apprennent, en effet, qu'aussitôt après l'arrivée de Grant à Raleigh, de nouvelles communications ont été faites au général confédéré qui s'est résigné à mettre bas les armes aux mêmes conditions que le général Lee. Ce résignement n'a point porté atteinte à la situation de Sherman, car nous voyons que c'est à ce dernier que Johnston s'est rendu avec son armée comprenant toutes les agglomérations de troupes confédérées du Tennessee, de la Caroline du Nord, de la Géorgie, et de la Floride, ayant dans leurs rangs 28 généraux de division et 38 généraux de brigade. Des avis de Newbern portent que Johnston voulait obtenir, pour M. Davis et d'autres chefs confédérés, une amnistie et la permission de quitter le pays, mais que Grant aurait répondu par un refus.

Les seules forces confédérées qui soient encore sous les armes sont celles de Kirby Smith et de Dick-Taylor. Mais on assure que ce dernier a offert au général Canby de se rendre si on lui faisait des conditions favorables.

Une correspondance de Turin annonce positivement pour lundi l'arrivée à Florence du roi Victor-Emmanuel.

Un détail qui a son importance au point de vue des affaires d'Italie, c'est que les baux de location contractés à Florence par le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, stipulent une période de dix ans pour les bâtiments et édifices affectés aux services administratifs et judiciaires.

Les lettres les plus récentes de la Chine signalent un grand mouvement religieux parmi toutes les populations de ce vaste

empire. Des centaines de villages se convertissent au catholicisme.

Dans sa séance du 8 mai, la Chambre des communes a repris la discussion du bill de réforme électorale, proposé par M. Baines.

Sir Grey a dit que le gouvernement appuie la seconde lecture du bill parce qu'il considère une réduction du cens électoral comme n'aboutissant pas à la démocratie, mais comme affermissant les bases de la représentation du pays avec toute sécurité pour la Constitution et en donnant satisfaction aux classes ouvrières. Sir Grey veut qu'il soit bien entendu que le gouvernement ne se regarde pas comme engagé à réaliser la réforme dans une large mesure, sans avoir préalablement consulté sur ce sujet le sentiment du pays.

La proposition de réforme électorale de M. Baines a été repoussée par la Chambre, mais à la faible majorité de 288 voix contre 214.

L'empereur François-Joseph a reçu, il y a quelques jours, dans le bulletin du *Moniteur*, le 4 mai, une lettre autographe de l'empereur Maximilien qui lui adresse ses remerciements pour sa constante bienveillance et fait ressortir les excellents services rendus par les troupes volontaires autrichiennes à l'œuvre de pacification du Mexique. L'empereur Maximilien annonce dans cette lettre que, par reconnaissance envers son auguste frère, il a donné au premier bataillon de volontaires autrichiens le nom de « bataillon de l'empereur d'Autriche ».

J. Renoux.

VOYAGE DE L'EMPEREUR.

Milianah, 8 mai, 10 h. 30 m. du matin. L'empereur est arrivé hier, vers cinq heures, à Milianah, et se met en route ce matin pour retourner à Alger.

La santé de Sa Majesté est parfaite. Tout le pays parcouru et visité par l'empereur est dans une joie indicible et a fait à Sa Majesté le plus chaleureux accueil.

Alger, 8 mai, 5 heures du soir.

L'empereur vient de rentrer à Alger de son excursion à Milianah. Sa Majesté a été frappée de la richesse du pays qu'Elle a parcouru, des progrès accomplis en agriculture perfectionnée par la colonisation européenne autour des centres déjà créés, mais aussi de la vitalité de la culture pastorale des indigènes. Malgré la fatigue de ce long et rapide voyage, aggravée par la violence du vent d'ouest qui a soufflé toute la journée, soulevant d'épais tourbillons de poussière, Sa Majesté est arrivée en parfaite santé.

Alger, 8 mai, 8 heures du soir.

Ce soir, à sept heures et demie, Sa Majesté, accompagnée du général de Wimpffen, commandant la division, du général Fleury, sénateur du général Castelnau, du colonel comte Reil, ses aides de camp, et de ses officiers d'ordonnance, a fait une promenade à pied dans la ville. Après avoir traversé plusieurs fois la place du Gouvernement, Sa Majesté est descendue jusqu'au bas de l'escalier de la pécherie. Elle est ensuite remontée sur le magnifique boulevard de l'Impératrice où elle s'est promené quelques instants. Bientôt la foule qui accompagnait l'empereur est devenue si compacte que pour se soustraire à cette ovation improvisée, Sa Majesté a dû rentrer au palais du Gouvernement.

Alger, 9 mai, midi.

Aujourd'hui, pendant la séance, l'empereur a donné beaucoup d'audiences, et à midi, Sa Majesté va recevoir une députation de tous les Maîtres notables de la ville d'Alger.

Dans la journée, l'empereur, accompagné du maréchal gouverneur-général, doit visiter plusieurs établissements, entre autres, le lycée franco-arabe et les deux mosquées.

Ce soir, l'empereur doit assister à un bal que Mme la duchesse de Magenta lui offre au palais de Mustapha, sa résidence d'été. De grands préparatifs sont faits et des invitations nombreuses ont été envoyées pour donner beaucoup d'éclat à cette fête.

Voici le texte de la proclamation de l'empereur au peuple arabe, dont le télégraphe avait apporté le résumé :

« Lors qu'il y a trente-cinq ans, la France a mis le pied sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais, au contraire, affranchir ce peuple d'une oppression séculaire; elle a remplacé la domination turque par un gouvernement plus doux, plus juste, plus

éclairé. Néanmoins, pendant les premières années, impatients de toute suprématie étrangère, vous avez combattu vos libérateurs. Loin de moi la pensée de vous en faire un crime; j'honore, au contraire, le sentiment de dignité guerrière qui vous a portés, avant de vous soumettre, à invoquer par les armes le jugement de Dieu. Mais Dieu a prononcé; reconaissez donc les desseins mystérieux, nous conduisant au bien en décevant nos espérances et en trompant nos efforts.

Comme vous, il y a vingt siècles, nos ancêtres aussi ont résisté avec courage à une invasion étrangère, et cependant de leur défaite date leur régénération. Les Gaulois vaincus se sont assimilés aux Romains vainqueurs, et de l'union forcée entre les vertus contraires de deux civilisations opposées, est née, avec le temps, cette nationalité française qui, à son tour, a répandu ses idées dans le monde entier. Qui sait si un jour ne viendra pas où la race arabe régénérée et confondue avec la race française, ne retrouvera pas une puissance individuelle semblable à celle qui, pendant des siècles, l'a rendue maîtresse des rivages méridionaux de la Méditerranée.

Acceptez donc les faits accomplis. Votre prophète le dit : Dieu donne le pouvoir à qui il veut (chapitre deuxième, verset 248). Or, ce pouvoir que je tiens de lui, je veux l'exercer dans votre intérêt et pour votre bien. Vous connaissez mes intentions, j'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez; j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion; je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays, comme aux bienfaits de la civilisation; mais, c'est à la condition que, de votre côté, vous respecterez ceux qui représentent mon autorité. Dites à vos frères egares que tenter de nouvelles insurrections serait fatal pour eux. Deux millions d'Arabes ne sauraient résister à quarante millions de Français. Une lutte d'un contre vingt serait insensée! Vous m'avez d'ailleurs prêté serment, et votre conscience comme votre livre sacré vous obligent à garder religieusement vos engagements (chap. 9, du Repentir, verset 4).

Je remercie la grande majorité d'entre vous, dont la fidélité n'a pas été ébranlée par les conseils perfides du fanatisme et de l'ignorance. Vous avez compris qu'étant votre souverain je suis votre protecteur; tous ceux qui vivent sous nos lois ont également droit à ma sollicitude. Déjà de grands souverains et de puissants intérêts

vous unissent à la mère patrie; depuis dix ans, vous avez partagé la gloire de nos armes et vos fils ont dignement combattu à côté des nôtres en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique. Les liens formés sur le champ de bataille sont indissolubles, et vous avez appris à connaître ce que nous valons, comme amis ou comme ennemis. Ayez donc confiance dans vos destinées, puisqu'elles sont unies à celles de la France, et reconnaissez avec le Koran que celui que Dieu dirige est vainqueur (chap. 7, El-Araf, verset 177).

Alger, le 5 mai 1865.

NAPOLÉON.

Nous sommes à même, dit le *Bulletin de Paris*, de reproduire textuellement la réponse de l'empereur au discours dans lequel Mgr l'évêque d'Alger remerciait Sa Majesté de sa nouvelle excursion en Algérie.

« C'est à moi, a dit l'empereur, de remercier le clergé de l'Algérie et vous Mgr, de tout le bien que vous faites ici depuis longtemps, car, dans les pays lointains surtout la religion seule répand la véritable civilisation. Aussi je compte beaucoup sur vos prières, elles me porteront bonheur, ainsi qu'à la colonie. »

La même correspondance nous apprend aussi que s'il fallait en croire plusieurs lettres d'Alger, l'empereur prolongerait jusqu'au 15 juin son séjour dans la colonie. Sa Majesté consacrerait alors trois semaines à la pratique des eaux thermales dont il a été question.

Dès son arrivée en Algérie l'empereur s'est rendu acquiescent du magnifique domaine de la *Régencia*, qui comprend mille hectares, où bientôt sera établie une immigration européenne intelligente qui donnera l'impulsion aux cultures de la province.

La proclamation adressée par l'empereur aux Arabes inspire à un des meilleurs écrivains que possède la province, un rédacteur en chef du *Courrier de Bône*, un article aussi bien conçu que bien écrit. Après avoir constaté que cette proclamation rappelle celle que le général Bugeaud adressa aux Egyptiens le lendemain

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 12 MAI 1865.

N° 20 UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE XIII.

RÉSIGNATION.

(Suite.)

Rose habitait une petite chambre contiguë à celle de sa mère, et communiquant en même temps avec une vaste pièce servant à Mme Lescaille de fruitier, et à son mari de chartrier. L'une y déposait ses poires, ses coings, et ses raisins d'hiver; l'autre y mettait les vieux dossiers de son étude. Cette pièce, toujours fermée, participait ce jour-là à l'émotion du législateur; elle était grande ouverte, et un gai rayon de soleil venait jeter un regard curieux sur les archives du garde-manger et celles de l'étude, rangées avec un ordre égal et le même soin soignées, sur des planches parallèles.

Mme Médé traversa rapidement cette chambre et ouvrit doucement la porte de la chambre de Rose.

Une surprise douloureuse et profonde la cloua immobile sur le seuil; ce qui s'y

passait à sa vue était en effet bien différent de ce qu'elle s'attendait à voir.

La chambre de Rose, d'ordinaire si rangée et si chastement parée, présentait l'aspect d'un désordre inusité. Les pièces d'un magnifique trousseau couvraient les meubles et se répandaient par terre; les dentelles, les rubans, les broderies précieuses, étaient dissimulées de tous côtés, dans une confusion inexprimable.

On voyait, dans un tiroir ouvert de la grande commode où Rose serrait ses vêtements, toute sa modeste garde-robe de jeune fille, réunie et pliée avec soin; les chemises de toile un peu grosse, les robes écourtées du couvent, les petites guimpes de mousseline unie. Près de ce chef trousseau, quelques livres à couverture usée; des cahiers de musique salis et cornés à toutes les feuilles, puis, quelques-uns de ces menus objets sans valeur, rendus précieux seulement par un souvenir; une petite mèche de cheveux tout fauchés, faite par la main inhabile d'une compagne, préférée, les nœuds de rubans bleus qui attachaient la dernière couronne gagnée au couvent, une image de la Vierge couronnée d'un nimbe d'or, enfermée dans un reliquaire d'ivoire.

Au fond de la chambre, le petit lit blanc de Rose, disparaissait sous deux cache-miroirs et plusieurs robes en pièces déployées; on pouvait voir, cependant, que le lit n'avait pas été froissé. Rose ne s'était pas couchée.

Quand Mme Médé l'aperçut, elle dormait, mais de quel sommeil! elle était à moitié à genoux et à moitié assise sur la marche d'un prie-Dieu de bois noir, placé au pied de son lit; une de ses mains pendait le long de son corps; et tenait son petit chapelet d'agate; son autre bras

d'abord posé sur la pupitre du meuble, avait peu à peu glissé, puis cherché un appui instinctivement, et, ayant rencontré une chaise chargée de broderies et de dentelles, il s'y était appuyé; la tête de Rose, fléchissant sous le poids du sommeil, s'était posée sur son bras; ses longs cheveux blonds, à moitié dénoués, pendaient jusqu'à terre en couvrant une partie de son visage et du poignoir blanc dont elle était vêtue. Elle dormait dans cette position gênante, et comme un enfant que le sommeil a surpris au milieu de quelque vive peine, un sanglot court et étouffé soulevait de temps en temps sa poitrine; sa pose était accablée et charmante à la fois, et le cœur se serrait au spectacle de cette éblouissante jeunesse courbée sous cette écrasante douleur.

D'un coup d'œil, Mme Médé vit tout cela; le trousseau dispersé, un mouchoir trempé de larmes sur le prie-Dieu, ce sommeil qui semblait avoir gagné Rose au milieu de son chagrin. Elle vit tout, mais elle ne comprit pas.

Elle s'avança vers la jeune fille, et, la soulevant doucement, elle essaya de la porter sur son lit. Ce mouvement éveilla Rose; elle ouvrit avec difficulté ses grands yeux gonflés par les pleurs, et, reconnaissant sa tante, elle poussa un cri en se jetant sur son sein par un mouvement tendre et désespéré.

« Qu'as-tu, Rosette? qu'as-tu, ma fille? dit la bonne demoiselle; comment te trouves-tu en cet état? »

— Ah! ma tante! ma tante! répétait Rose, suffoquée par ses larmes.

— Explique-toi, Rose, que se passe-t-il? Ciel! ton mariage serait-il manqué? »

— C'est bien pire, ma tante. Il est fait!

— Comment, fait? »

— Qui tout est fini depuis hier!

— Je ne te comprends pas, mon enfant; je viens de passer devant l'église; on la parait pour la cérémonie.

— Ah! l'église... la cérémonie... c'est vrai, c'est pour aujourd'hui; mais à la mairie, cela a été fait hier. Ah! ma bonne tante, pourquoi n'êtes-vous pas venue plus tôt? Je vous priais tant dans ma lettre!

— Quelle lettre? Tu m'as écrit, Rosette? Je n'ai rien reçu. Que me disais-tu?

— Tout, ma tante, et je vous appelais à mon aide, et je vous invoquai. Maintenant tout est fini, il est trop tard! Ah! Seigneur, Seigneur! que je suis malheureuse!

Elle se remit à sangloter à fendre l'âme. Mme Médé comprenait de moins en moins son esprit ébauché à la fois mille suppositions dont aucune ne lui paraissait vraisemblable.

« Pleurais-tu donc comme cela hier? demandait-elle. »

— Non, hier, j'ai trouvé une espèce de courage dans mon amour-propre; je n'ai pas voulu rendre les étrangers témoins de ma douleur; d'ailleurs maman m'avait prévenue qu'elle serait interprète en faveur de M. Arléon, que je ne regrette certainement pas. Alors je me suis dominée, et j'ai pu paraître calme. Tout mon chagrin m'est revenu seulement le soir en me retrouvant ici. J'ai passé une partie de la nuit à ranger toutes mes petites affaires de jeune fille. Je voulais leur dire adieu avant d'entrer dans une nouvelle existence. Je les ai regardées les unes après les autres, et à mesure que mes souvenirs s'éveillaient en moi, je comparais ma vie présente à ma vie future.

et je me suis prise à regretter ce temps du couvent où je faisais de si beaux projets. Hélas! il y a deux mois, à peine, je regardais encore l'avenir d'un oeil si confiant!

— Et pourquoi te méfies-tu à ce point de l'avenir, ma Rose?

— Ah! bonne tante! je n'ai plus de projets à faire; maintenant ma vie est à jamais fixée. Tenez, c'est à cette idée-là que les larmes m'ont gagnées. Alors, j'ai pleuré bien longtemps, dans une sorte d'accablement inexprimable; il me semblait que mes deux yeux étaient devenus deux fontaines, d'où ma vie s'écoulait peu à peu. C'est singulier, bonne tante, que l'on puisse tant pleurer!

— Pauvre petite! dit Mme Médé; on ne pleure ainsi qu'à ton âge, quand le cœur a encore toutes ses larmes. Plus tard, on souffre autant et l'on pleure moins.

— Enfin, ma tante, reprit Rose, j'ai eu la bonne pensée de prier Dieu; j'ai prié ardemment, et il m'a prise en pitié, puisqu'il m'a envoyé le sommeil. Tout à l'heure, en vous voyant, j'ai eu un moment que mon mariage était un mauvais rêve. Mais mon malheur me revient tout entier avec le souvenir, et je sens bien que tout est irrévocable. Rien, non, rien ne peut plus me consoler maintenant!

Mme Médé avait laissé sa petite-niece exhiler toutes ses plaintes, espérant toujours trouver un éclaircissement dans ses paroles. Rose se tut, sans lui avoir montré autre chose que le véritable désespoir causé par son mariage.

« Hélas! ma pauvre petite, dit Mme Médé, quelle déception tu me causes! J'avais cru que tu aimais M. de Vedelle. »

— Ah! ma tante, je le déteste.